

CR de la Collégiale du 7 août 2018

Présents : Jean-Guy, Marie-Aleth, Pierre, Dominique, Pascal

1 adhérent-e-s : Claude

5 membres sur 10 sont présents, la collégiale est donc décisionnaire.

Excusés : Christian, Françoise, Didier, Fantin, Daniel

Facilitateur : Jean-Guy

Secrétaire : Pascal

Relevé de décisions :

*** Sommes-nous décisionnaires ou pas ?**

Nous sommes 5 sur 10. Nous considérons avoir le quorum.

Cependant nous demanderons confirmation par le net des décisions de ce soir et nos décisions ne concerneront que des points ne remettant pas en cause des décisions antérieures de la collégiale.

*** Enveloppes de Philippe**

Demander à Philippe de justifier le manquement d'enveloppes de 50 cagnoles.

D'abord le contacter par téléphone (Jean-Guy).

Si les enveloppes ne sont pas retrouvées il faudra acter ce manque par écrit.

*** Prévision de modification des bulletins d'adhésion**

Pascal propose des modifications pour faciliter le travail de secrétariat.

Nous en profitons pour envisager d'autres améliorations : préciser que c'est pour l'année civile, paiement en cagnole en cas de ré-adhésion à partir de 2019, ...

*** Prévision de modification des reçus de cotisation en ajoutant une validation**

Le document de reçu est modifié afin de valider la classe et le %

*** Demande de la Chouette**

Demande de coupons pour examen par les amis de la MLCC dijonnaise.

Soit ils peuvent échanger une enveloppe, soit on envoie un coupon de 1 et un autre de 2, plus une version scannée (Dominique)

*** 19 août à Vézelay**

Dominique organise la présence sur le stand.

Claude organise les relations avec le Gaby et donc la libre circulation de la Cagnole sur la fête.

À la fin de la fête, ré-échange possible.

*** Date et lieux de l'AG**

Pré-réservation de la salle de Maison de Quartier Ste Geneviève pour l'année prochaine : samedi 10 nov 2019

Samedi 10 novembre 2018, de 16h à 18h30, à Auxerre à la salle des Conférences de Vaulabelle.

Menu provisoire : un temps d'exposé et de débat sur les certifications de la bio ; un temps pour s'approprier le texte d'orientation ; AG institutionnelle ;

AG : aurons-nous les 35 % de quorum ? Il faudra batailler pour avoir les pouvoirs ... et prévoir une autre AG le mois suivant si nécessaire...

*** Validation des partenaires**

Moulin de Vanneau (aurait pu avoir un taux de reconversion à 1% car très proche du projet, mais 2 % car sans label). Nous nous heurtons toujours à cette question des certifications en bio, question qui n'est pas notre métier; nous allons demander au GABY et la FNAB de nous exposer cette question des certifications ; il faudra aussi que l'AG vote un texte d'orientation pour 2019 qui guide clairement la collégiale pour l'année future.

Earl Saskia cheval (taux de reconversion à 2 %) 100 % en agriculture bio, Equi-coaching, formation en equities-coaching, éducation équine, monitrice d'équitation, remise en confiance, approche des chevaux et développement perso avec la méthode « marcher dans ses pompes »)

Contact avec le président Emmaüs-France qui est aussi membre d'Emmaüs Yonne (Claude)
4 commerces de Ouanne sont en cours de démarchage (Véronique & Laurent).
Ferme de Beauvais à envisager pour 2019 ; présentation à prévoir à leur 450 adhérents (Jean-Guy & Dominique).

*** Besoin de plus grands autocollants, petites affiches**

Demande de devis d'autocollants ronds (de 15cm de diamètre) (Dominique)
Affiches A4 plastifiées (texte du kakémono) (Dominique)

*** Besoin de plus de comptoirs, d'une meilleure accessibilité à la monnaie**

*** Vidéo de 90 secondes avec le Coworking de Tonnerre**

Isabelle Perreau & Dominique Serve-Catelin feraient cet enregistrement. À suivre.

*** Lien avec la lettre d'Alternatiba**

La Lettre d'Alternatiba Yonne est bi-mensuelle et donne des informations quant à la question climatique et des alternatives, dont la Cagnole.
La Lettre de la Cagnole pourrait avoir un lien vers elle.

*** Attention au mot « indépendant » à propos des entreprises**

Le texte d'orientation de l'AG devra proposer d'autres mots.
Un texte préparatoire d'orientation sera proposé prochainement (première mouture jointe à ce CR).
Jean-Guy produira une courte note afin de nous alerter sur les différents types de « liens » de dépendance d'entreprises liées à des grands groupes.

Le texte en question

Assemblée Générale novembre 2018
Brouillon du texte d'orientation pour 2019

Pour 2019 :

1/ seuls les producteurs bio certifiés (AB, Nature & Progrès, Biocoherence, ...) pourront adhérer à la Cagnole (Notre association ne peut prétendre au statut de certificateur)

2/ un des objectifs fondamentaux de la Cagnole étant de court-circuiter la spéculation financière, il n'est pas possible d'accepter des partenaires ayant un lien organique avec la Grande et Moyenne Distribution (GMS) ou la Finance.

Il est possible de faire exception pour un commerce d'alimentation générale, ce qui signifie, selon les normes INSEE, que sa superficie doit alors être de moins de 120 m².

(Brouillon de Dominique, Claude & Pascal)